

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 04091

Numéro SIREN : 812 607 695

Nom ou dénomination : 6G Market

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2023 sous le numéro de dépôt A2023/040126

6 G MARKET
Société par actions simplifiée au capital variable de 2000 euros
Siège social : 3 rue Robert Reynier 69190 SAINT FONS
812 607 695 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt trois
Le Deux octobre
A dix heures,

Les associés de la société 6G MARKET se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Furkan DEMIR, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission du Directeur Général
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Général prend acte de la démission de Monsieur Furkan DEMIR de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Hasan CEVIKEL
Demeurant 130 Rue de la République 69120 VAULX-EN-VELIN

P.D

H.C

Monsieur Hasan CEVIKEL ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Général prend acte de la démission de Monsieur Hasan CEVIKEL de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour et ne sera pas remplacé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le nouveau Président et le Directeur Général.

Monsieur Furkan DEMIR
« bon pour cessation des fonctions de Président »

Bon pour cessation des fonctions de Président



Monsieur Hasan CEVIKEL
« bon pour acceptation des fonctions de Président »
Bon pour acceptation des fonctions de Président



Monsieur Hasan CEVIKEL
« bon pour cessation des fonctions de Directeur Général »
Bon pour cessation des fonctions de Directeur Général

